



quel contrat pour personne en détention

Par **martine16**, le **23/03/2013** à **12:26**

Bonjour

Je voudrais faire une proposition embauche, pour une personne de 31 ans ,qui avait travailler avec nous la saison 2012,avec un contrat a mi-temps.

Malheureusement pendant cette période hivernale celui-ci pour défaut de permis ce retrouve en maison arrêt

suite a nos conversations il aurait la possibilité de pouvoir travailler avec un bracelet électronique

Donc je suis d'accord pour lui faire cette proposition car son travail était très bien.

Donc je me suis informé sur plusieurs contrats aidés ,mais on me répond qu'il a été radié des demandeurs d'emplois vu les conditions et qu' il ne peut plus bénéficier de ces contrats aidés

Pourriez vous me renseigner s'il il existe d'autre possibilité de contrat.

Nous vous remercions de toutes vos réponses.

Par **P.M.**, le **23/03/2013** à **13:32**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) en charge de la personne lequel pourrait vous fournir des informations...

Par **martine16**, le **23/03/2013** à **20:17**

bonsoir

Merci de votre conseil je vais mettre en pratique très vite votre conseil car j'ai entendu parlé de ces services.

Encore bravo pour ce service. Rapide Efficace.